Rapport de performance 2019 Prévoyance individuelle 3e pilier

Chiffres de performance au 31.12.2019

Groupes de placement gérés activement	Part d'actions moyenne	Performance 2019
CSF Mixta-LPP Basic	0%	1,8%
CSF Mixta-LPP Défensif	25%	8,3%
CSF Mixta-LPP	35%	10,5%
CSF Mixta-LPP Maxi	45%	12,5%
CSF Mixta-LPP Equity 75 (quote-part actions selon OPP 2 dépassée)[1]	75%	19,3%

Groupes de placement indexés	Part d'actions moyenne	Performance 2019
CSF Mixta-LPP Index 25	25%	9,1%
CSF Mixta-LPP Index 35	35%	11,5%
CSF Mixta-LPP Index 45	45%	13,7%
CSF Mixta-LPP Index 75 (quote-part actions selon OPP 2 dépassée)[1]	75%	19,7%

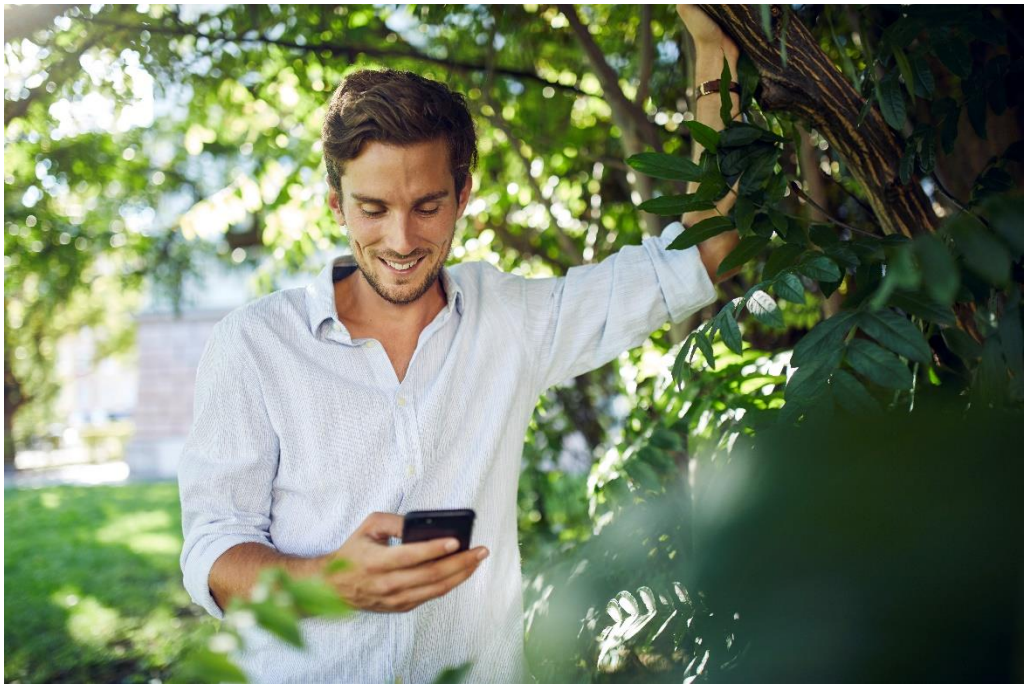

Rapport annuel 2019 – Rétrospective

Des taux d'intérêt bas et une détente dans le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine ont contribué à la belle performance des marchés des actions.

Au début de l'année 2019, la Réserve fédérale américaine (Fed), a surpris les marchés en annonçant ne pas augmenter le taux directeur jusqu'à nouvel ordre. La Banque centrale européenne (BCE) a elle aussi changé d'avis et promis de ne plus poursuivre plus avant sa politique monétaire restrictive. Le changement d'humeur des deux plus grandes banques centrales a provoqué l'étonnement sur les marchés financiers mondiaux. Que s'était-il passé?

Le changement de cap a été précédé par des préoccupations conjoncturelles, qui trouvent en partie leur source dans le conflit commercial latent entre les États-Unis et la Chine. Cette situation a notamment affecté les activités d'investissement des entreprises. De nombreux investisseurs ont revu leur appréciation sur l'état général de l'économie mondiale, ce qui a provoqué des chutes de cours sur les marchés des actions au 4e trimestre 2018.

[1] Ces produits présentent une part moyenne d'actions de 75% et dépassent ainsi la limite pour la catégorie des actions définie à l'art. 55 OPP 2.
Compte tenu de leur part élevée d'actions, ces produits comportent un risque plus important que les produits avec une part d'actions maximale de 50%.

Au début de l'année 2019, la Fed a adopté une politique d'assouplissement monétaire, ce qui a conduit dans le monde à un nouveau processus de réflexion au sein des banques centrales. Depuis, les marchés financiers affichent un approvisionnement en liquidités supplémentaires important.

La Fed a abaissé trois fois de 0,25% son taux directeur, tandis que la BCE a repris son programme d'achat d'obligations sur un volume de 20 milliards d'euros par mois. La politique de la BCE bénéficie notamment aux États périphériques de la zone Euro qui avaient été secoués par la crise et qui peuvent refinancer leurs dettes à des conditions intéressantes sur le marché des capitaux. Les rendements des emprunts d'État italiens à 10 ans sont passés par moments en dessous de la marque des 1% et les intérêts des emprunts d'État grecs ont été temporairement plus faibles que ceux des États-Unis.

Les marchés des actions profitent eux aussi énormément de la politique monétaire accommodante et ont par exemple enregistré de nouveaux records historiques aux États-Unis et en Suisse. Le Swiss Market Index a progressé de plus de 30%, le Nasdaq Composite américain, conduit par des géants technologiques tels qu'Apple, Microsoft, Google et Amazon, a augmenté de plus de 37%.

Les inquiétudes grandissantes au sujet de l'économie mondiale n'ont fait que freiner provisoirement cette envolée vers le milieu de l'année, lorsque le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine menaçait de s'envenimer et que l'Allemagne se trouvait au bord d'une récession. Le désir des investisseurs est toutefois revenu dès qu'un premier signe d'accord est apparu dans le conflit commercial. L'année 2019 devrait ainsi rester un souvenir très réjouissant pour de nombreux investisseurs.

Évolution 2019

La Prévoyance individuelle 3e pilier en tant que couverture financière pour la retraite continue de gagner en importance du fait de la pression croissante à laquelle est soumis le système de prévoyance suisse.
Elle sert à conserver au mieux un niveau de vie équivalent à la retraite et à combler les éventuelles lacunes de prévoyance. Selon l'étude «Mind the gap: temps partiel, congé, lacune de prévoyance» du Credit Suisse, les femmes ont tendance à moins cotiser dans le pilier 3a et doivent par conséquence faire face à une lacune plus grande lorsqu'elles sont à la retraite. Vous en découvrirez les raisons dans notre étude ainsi que d'autres sujets.

Le Compte de prévoyance 3e pilier – pour une sécurité maximale

Pour les preneurs de prévoyance sensibilisés aux questions de sécurité, un Compte de prévoyance 3e pilier reste une solution fiable. En 2019, nos preneurs de prévoyance ont pu profiter d'un taux d'intérêt préférentiel[2] de 0,2%.

La Prévoyance-titres 3e pilier – un rendement solide

Les groupes de placement à gestion active tout comme les groupes de placement indexés CSF Mixta-LPP ont terminé l'année 2019 avec une performance très réjouissante et ont pu profiter de l'évolution positive des marchés. L'ensemble des neuf solutions de prévoyance-titres ont enregistré une solide performance en 2019, six d'entre elles ayant dépassé le seuil des 10%. L'année 2019 a une nouvelle fois clairement montré que l'investissement dans l'un des groupes de placement largement diversifiés porte ses fruits. L'évolution de l'avoir de prévoyance avec les solutions de prévoyance-titres de 3e pilier reste nettement plus avantageuse que l'évolution du Compte de prévoyance 3e pilier.

Investir durablement dans sa prévoyance avec des opportunités de rendement attrayantes

La durabilité gagne également en importance dans le domaine de la prévoyance. Nos solutions de prévoyance-titres à gestion active (à l'exception du groupe de placement CSF Mixta-LPP Basic) sont elles aussi axées sur la durabilité depuis le mois d'octobre 2019. Les critères ESG, bien connus dans le secteur financier, sont pris en compte lors de l'évaluation de la durabilité d'un investissement. «ESG» indique que les critères observés sont d'ordre environnemental, social et de gouvernance d'entreprise. La pratique confirme que les critères ESG constituent des caractéristiques centrales pour évaluer la qualité de l'entreprise à long terme. En constituant votre prévoyance avec les groupes de placement CSF Mixta-LPP qui respectent les critères ESG, vous apportez aussi une contribution à la prospérité des générations futures dans votre prévoyance.

[2] Il s'agit d'un taux d'intérêt préférentiel par rapport aux intérêts actuellement en vigueur dans la gamme des produits d'épargne de Credit Suisse (Suisse) SA. Le taux d'intérêt est variable. Taux d'intérêt du 01.01.2019 au 31.12.2019 = 0,2%.

Performance moyenne sur les cinq dernières années

Groupes de placement gérés activement[3]

CSF Mixta-LPP Basic

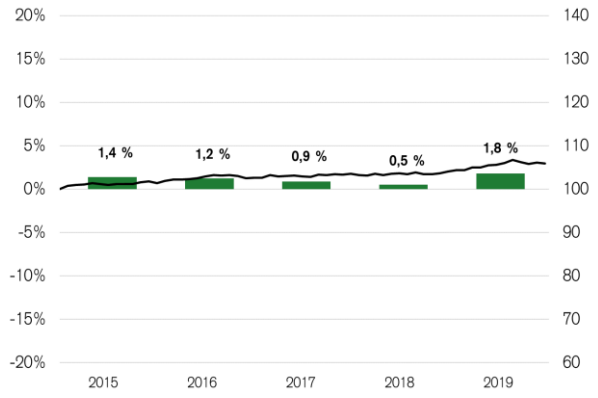

CSF Mixta-LPP Défensif[4]

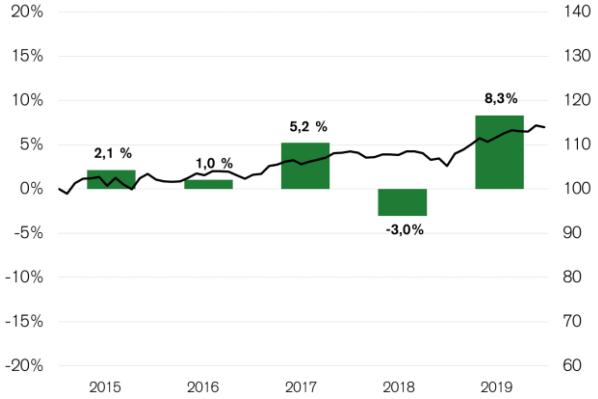

CSF Mixta-LPP[4]

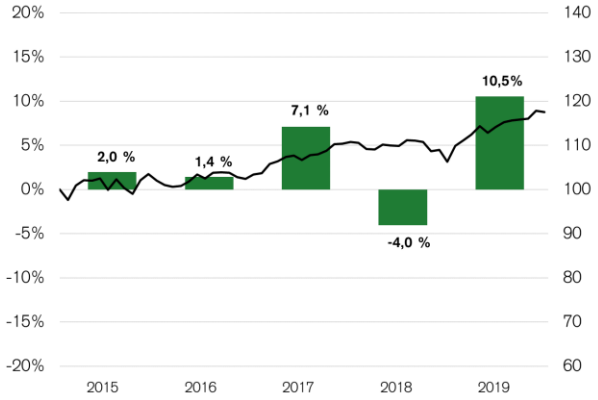

CSF Mixta-LPP Maxi[4]

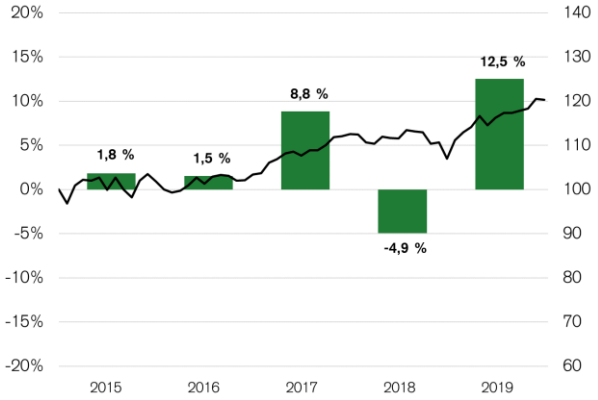

CSF Mixta-LPP Equity 75[4, 5]

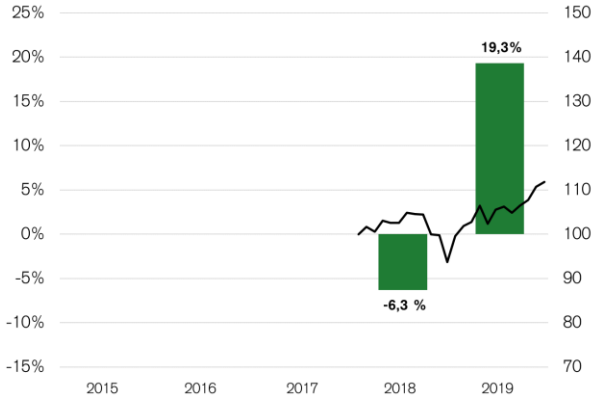

■ Performance annuelle en % (échelle de gauche)
— Évolution de la valeur d'inventaire (indexée)

[3] Source des données: Credit Suisse Fondation de placement. Une performance positive passée ne constitue en aucun cas une garantie de performance positive future.
[4] Ce groupe de placement tient compte des aspects ESG.
[5] Ces produits présentent une part moyenne d'actions de 75% et dépassent ainsi la limite pour la catégorie des actions définie à l'art. 55 OPP 2. Compte tenu de leur part élevée d'actions, ces produits comportent un risque plus important que les produits avec une part d'actions maximale de 50%.

Groupes de placement indexés[6]

CSF Mixta-LPP Index 25

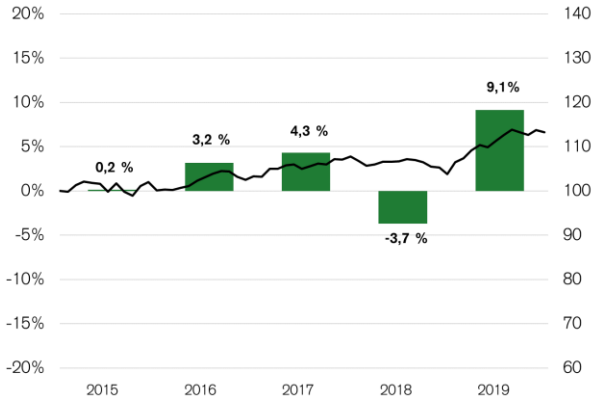

CSF Mixta-LPP Index 35

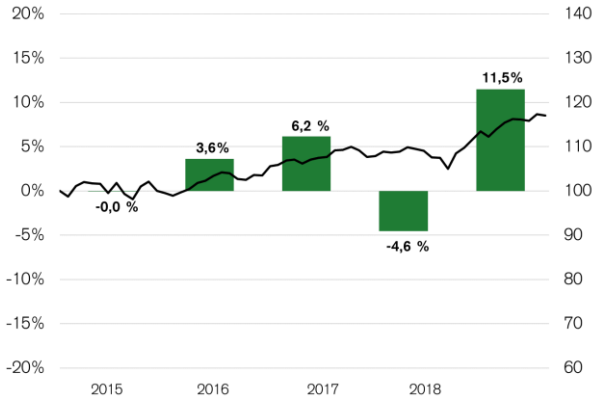

CSF Mixta-LPP Index 45

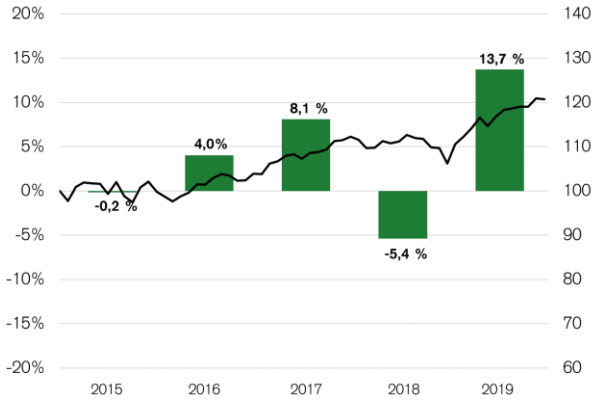

CSF Mixta-LPP Index 75[7]

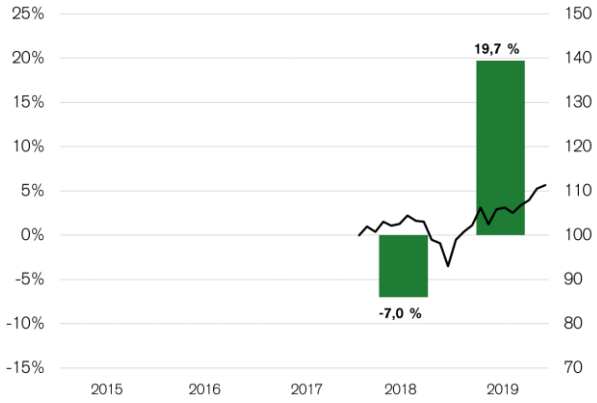

■ Performance annuelle en % (échelle de gauche)
— Évolution de la valeur d'inventaire (indexée)

[6] Source des données: Credit Suisse Fondation de placement. Une performance positive passée ne constitue en aucun cas une garantie de performance positive future.
[7] Ces produits présentent une part moyenne d'actions de 75% et dépassent ainsi la limite pour la catégorie des actions définie à l'art. 55 OPP 2.
En raison de la quote-part élevée d'actions, ces produits comportent un risque plus élevé que des solutions de prévoyance avec une quote-part maximale d'actions de 50%.

CREDIT SUISSE PRIVILEGIA
Fondation de prévoyance 3e pilier
Case postale
CH-8070 Zurich
credit-suisse.com/prevoyance

Les informations contenues dans le présent document sont fournies exclusivement à titre d'information et ne constituent pas une offre. Le présent document ne peut pas servir à des fins fiscales. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après CS) avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. Credit Suisse Fondation de placement, Zurich, est l'émetteur et le gestionnaire des produits CSF. Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich, est la banque dépositaire. Les statuts, les réglementations et les directives de placement ainsi que les derniers rapports annuels et fact sheets peuvent être obtenus gratuitement auprès de Credit Suisse Fondation de placement. Seuls les fonds de pension domiciliés en Suisse qui ne sont pas soumis à l'impôt sont autorisés comme investisseurs directs.

Copyright © 2020 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.